

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1937, tome 36, p. 110-116

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

ORDINATIONS

MM. les chanoines **Charles Guélat** et **Denys Terraz** ont été ordonnés prêtres par S. E. Mgr Burquier le 13 mars. M. Guélat a célébré sa première messe solennelle dans sa paroisse natale, St-Ursanne, le jour de Pâques. M. Terraz la célébrera à St-Imier au mois de juillet.

PROFESSION

Le 5 mars, en la fête de la Toussaint des Chanoines réguliers, le R. Frère **Charles Rouiller**, a fait sa profession simple temporaire.

NOMINATIONS

A l'assemblée des délégués de la Fédération des éclairés suisses, qui s'est tenue à Berne le 7 mars, M. le chanoine **Edgar Voirol** a été élu vice-président de la Fédération.

Par décision de S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M. l'abbé **Ferdinand Cosandey**, vicaire à Vevey, a été nommé curé de Botterens (Fribourg).

M. **Edouard Piatti**, de Bellinzona, a été nommé médecin-assistant du Dr Repond, l'éminent directeur de la Maison de santé de Malévoz.

ELECTIONS AU BUREAU DU GRAND CONSEIL

Le 22 mars, les députés élus au Grand Conseil valaisan le 7 du même mois, se sont réunis à Sion et ont procédé à la nomination des membres du bureau. M. **Charles Haegler**, président sortant de charge, fut remplacé par M. **André Germanier**, conseiller national, avocat à Sierre. Nous présentons au nouveau président de notre Haute Assemblée nos compliments respectueux et nos meilleurs souhaits.

C'est encore un ancien de St-Maurice qui a été appelé à la première vice-présidence du Grand Conseil : M. **Marcel Gard**, avocat à Sierre. Nous le félicitons de son élection et lui présentons également nos vœux les plus sincères.

En qualité de secrétaire français de la même Assemblée les députés ont de nouveau fait appel à M. **Charles Haegler** qui, pendant de longues années, avant d'occuper le poste de la présidence, avait rempli ces fonctions avec distinction.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ETAT

Il nous est agréable de relever que le Conseil d'Etat nommé par le peuple valaisan les 7 et 14 mars compte dans son sein trois anciens élèves. MM. **Maurice Troillet** et **Cyrille Pitteloud** ont été brillamment réélus. Aux côtés de MM. Albano Fama et Charles Anthamatten, M. **Oscar de Chastonay**, avocat à Sierre, se présentait pour la première fois aux suffrages de ses concitoyens. Sa nomination fut brillante.

M. MAURICE TROILLET

Au mois de décembre dernier, nous avons le plaisir de consacrer dans les « Echos » à M. le Conseiller d'Etat Troillet, qui venait d'être appelé à la présidence du Conseil



national, un article retraçant les diverses étapes de la carrière parcourue par l'éminent magistrat. Ajoutons aujourd'hui que les Valaisans renouvellent à M. Troillet la confiance qu'ils lui témoignent depuis plus de vingt ans.

C'est une preuve nouvelle de l'activité bienfaisante déployée par celui qui, en mai prochain, présidera pour la septième fois, si nous ne faisons erreur, les destinées du gouvernement valaisan. Qu'il veuille bien agréer nos hommages et nos souhaits respectueux.

M. CYRILLE PITTELOUD

Avec fidélité nous relevons ici les succès de nos anciens. Quand ceux-ci sont placés à la tête des gouvernements de nos cantons, quand leurs mérites les désignent à l'attention de la Suisse entière et les font entrer dans les Conseils supérieurs de la nation, nous nous réjouissons fort et nous en éprouvons une légitime fierté. Ainsi en a-t-il été



de M. le Conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud qui, lors des élections du 7 mars, obtint un nombre impressionnant et magnifique de suffrages. De tout cœur nous le félicitons de cette marque d'estime et de confiance qui vient de lui être témoignée.

Mais un autre sujet de satisfaction s'ajoute aujourd'hui à ceux que nous avons déjà. M. le Conseiller d'Etat Dr Raymond Lorétan ne s'étant plus présenté au suffrage populaire lors de l'élection complémentaire du 14 mars, la

direction du Département de l'Instruction publique est devenue vacante. Les journaux nous ont appris que M. Piteloud s'en chargerait. Cette nouvelle, accueillie avec joie dans le Valais tout entier, ne pouvait nous laisser indifférent. C'est avec un sentiment de très vif plaisir que nous l'avons apprise et nous prions M. le Conseiller d'Etat Piteloud de recevoir ici les premiers compliments de l'Abbaye et du Collège de St-Maurice. Dans la nouvelle tâche qui lui incombera désormais il apportera le même dévouement et la même ardeur qui ont été les caractéristiques de toutes ses activités publiques jusqu'à ce jour. Nous formons des vœux pour qu'il obtienne, dans la mission qu'il entreprendra sous peu, les résultats qu'il espère et les succès qu'il mérite.

M. OSCAR DE CHASTONAY

Avec M. Oscar de Chastonay c'est une force jeune, un homme d'initiative et de caractère qui entre au Conseil d'Etat du canton. Nous saluons cet avènement avec allégresse. Il est souverainement important de nos jours que des hommes de valeur, aux idées justes et claires, à la volonté ferme et au cœur généreux, accèdent au pouvoir. Les pays qui les possèdent et dont le jugement est resté sain et droit ont tôt fait de les discerner entre mille et ils les portent au commandement. C'est ce qui vient de se produire lors des élections des 7 et 14 mars.

M. de Chastonay est né à Sierre le 16 novembre 1897. Son père, M. Gaspard de Chastonay, remplissait les fonctions de receveur du district : il était lui-même neveu de Victor de Chastonay, conseiller aux Etats, de Jean-Marie de Chastonay, conseiller d'Etat, et cousin de Joseph de Chastonay, ancien conseiller d'Etat. M. Oscar de Chastonay fit ses études secondaires au Collège de St-Maurice puis suivit les cours de la Faculté de droit de l'Université de Genève dont il devint licencié. Après un stage à l'étude de MMes Evêquoz et de Torrenté à Sion, il ouvrit un bureau d'avocat à Sierre et pratiqua le barreau pendant cinq ans. En 1929 il devint greffier du Tribunal de Sierre et juge-suppléant.

Le souci qu'avait le jeune avocat pour les questions politiques, le travail de préparation auquel il se livrait constamment dans le but d'approfondir les problèmes actuels, tant dans l'ordre civique que social, attirèrent l'attention du public sur cette force nouvelle qui se révélait dans des articles soignés, documentés, mûris et alertes, paraissant à « L'Echo de Sierre ». Il fut élu député au Grand Conseil en 1933. En quatre ans sa renommée s'accrut rapidement. Devenu rédacteur en chef de « La Patrie valaisanne », il y déploya une activité remarquable et traita, avec une compétence unanimement reconnue, de toutes les questions

publiques qui agitent aujourd'hui les esprits. Parallèlement à cette tâche, M. de Chastonay se donna de tout cœur à d'autres organismes politiques et sociaux qui bénéficièrent de ses talents et de son zèle.



Le rôle qui est dévolu à M. de Chastonay dans le gouvernement valaisan de demain est le plus dur et le plus chargé de responsabilités qui soit. Ses collègues lui ont confié la direction du Département des finances. Nul doute que le jeune Conseiller d'Etat ne remplisse sa tâche avec succès : nous le félicitons de la confiance qui lui est témoignée et nous souhaitons que sa carrière soit longue et brillante à la tête du canton.

ELECTIONS AU GRAND CONSEIL VALAISAN

Un bon nombre d'élus au Grand Conseil valaisan, lors de la consultation électorale du 7 mars, ont été élèves du Collège de St-Maurice. Nous les félicitons de leur nomination. Voici leurs noms :

MM. **Anzéviu Marius**, d'Evolène, **Berra Denis**, de Champéry, **Coquoz Joseph**, de Salvan, **Couchepin Jules**, de Martigny-Bourg, **Crittin Camille**, conseiller national, de Martigny, **Décaillet Frédéric**, de Salvan, **Delacoste Maurice**, président, de Monthey, **Desfayes Henri**, de Leytron, **Ecœur Léon**, notaire, de Val d'Illiez, **Escher Joseph**, conseiller national, de Brigue, **Franzen Théodore**, président, de Moerel, **Gard Marcel**, avocat, de Sierre, **Germanier André**, conseiller national, de Sierre, **Germanier Francis**, de Vétroz, **Gertschen Aloïs**, président, de Naters, **Haegler Charles**, rédacteur, de St-Maurice, **de Lavallaz Bernard**, de Collombey, **Maxit Joseph**, de Monthey, **Michelet Cyrille**, secrétaire agricole, de Sion, **Morand Marc**, président, de Martigny-Ville, **Nantermod Clément**, président, de Troistorrents, **Perraudin Louis**, avocat, de Bagnes, **Ribordy Edmond**, de St-Maurice, **Tichelli Joseph**, de Moerel.

Ont été élus députés-suppléants : MM. **Chaperon André**, président, de St-Gingolph, **Chappex Marius**, de Finhaut, **Desfayes André**, avocat, de Martigny, **Gard Maurice**, notaire, de Bagnes, **Maret Joseph**, avocat, de Bagnes, **Tabin Pierre**, avocat, de Sierre.

REUNION D'ANCIENS

Le 8 avril, les anciens de St-Maurice qui se trouvaient en rhétorique et en philosophie il y a 40 ans, se réunirent à l'Abbaye. Cette circonstance donna lieu à une belle et émouvante manifestation dont les « Echos » de mai parleront. M. le conseiller national **Jean-Marie Musy**, ancien président de la Confédération, était du nombre de ces fidèles amis.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. **Robert Bühlmann**, de Sempach, avec Mademoiselle Anna Egli, de Sempach également. La bénédiction nuptiale sera donnée aux époux, en l'église paroissiale de Sempach, à la fin d'avril. Nos félicitations et nos vœux de bonheur.

A L'ECOLE DE COMMERCE DE SIERRE

Nous avons reçu le rapport annuel de l'Ecole de commerce de jeunes gens, à Sierre, placée sous la direction de nos confrères. M. le chanoine **Bernard Boin**, directeur, y donne un compte-rendu fidèle de l'année scolaire 1936-1937, suivi de quelques réflexions opportunes à l'adresse des parents et des étudiants.

L'Ecole a été fréquentée par 78 élèves. Les examens finaux ont permis d'attribuer aux candidats présentés des diplômes d'études commerciales qui manifestent bien le sérieux et la solidité de l'instruction donnée à Sierre. Un élève a obtenu le diplôme du premier degré, sept autres, celui du second degré, et un seul le diplôme du troisième degré.

DANS LE BARREAU JURASSIEN

M. **Jean Jobé**, de Porrentruy, vient de subir à Berne, avec un brillant succès, ses examens pour l'obtention du diplôme d'avocat. Au jeune avocat, qui est en même temps le très actif et très dévoué secrétaire central de la Jeunesse catholique jurassienne, nous présentons nos compliments et nos vœux d'heureuse carrière.

SUCCES UNIVERSITAIRES

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs anciens ont réussi brillamment des examens universitaires.

M. **Jean Lonfat**, de Finhaut, a subi ses examens professionnels de médecin-chirurgien-dentiste à l'Université de Genève. A la même Université M. **Sigéric Troillet**, de Martigny, a réussi ses examens professionnels de médecin.

A Lausanne, MM. **Georges de Werra**, de Martigny, et **Joseph Schmid**, de Münster (Grisons), ont réussi brillamment leur second propédeutique de médecine. Il en est de même de M. **Pierre Moret**, de Sion, à Genève.

A Genève encore MM. **René Moret**, et **Roger Joris**, de St-Maurice, et **Charles Lonfat**, de Finhaut, ont réussi avec succès leur second propédeutique de médecine dentaire.

M. **Fernand Frachebourg**, de Salvan, a obtenu, à l'Université de Lausanne, la licence es sciences commerciales et économiques. M. Frachebourg est actuellement professeur aux cours commerciaux complémentaires de Martigny.

M. **Martial Gaillard**, d'Ardon, a obtenu son diplôme commercial à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne.

M. **Jules Luisier**, de Fully, a très brillamment réussi ses examens à l'Ecole d'administration de St-Gall, section postale. Il a obtenu 59 points 3/4 sur 60.

Nos félicitations à tous.

F.-M. BUSSARD